

*Pouvoir d'emprunt—Loi*

arriver que le Téléphone Bell soit retardé d'un an dans sa recherche d'une hausse du prix du service téléphonique, mais il trouvera le moyen d'obtenir ce qu'il veut. Avant qu'on commence à parler de plafonner les salaires, nous voudrions bien voir réaliser les promesses faites dans le passé par certains gouvernements au sujet du plafonnement des prix.

Le député ne l'a pas dit, mais peut-être songe-t-il à la différence de salaires qu'il y a entre le Canada et le Guatemala. Si nous avions au Canada un programme qui s'occupe des besoins des Canadiens, je serais certainement en faveur de consacrer une part beaucoup plus grande de notre produit national brut à aider des pays comme le Guatemala à sortir de la ruine économique dans laquelle les conquérants européens les ont plongés pendant quatre siècles. Si le député estime qu'il faut consacrer plus que le demi p. 100 que nous accordons présentement en aide à ces pays que nous avons lésés dans le passé, je suis tout à fait d'accord avec lui.

**M. Edwards:** Monsieur le Président, est-ce que le député est d'accord avec le chef du Nouveau parti démocratique provincial de l'Alberta lorsqu'il demande de réduire le déficit prévu pour cette province?

**M. Heap:** Monsieur le Président, je ne saurais donner mon avis sur cette affirmation du député, parce que je n'ai pas lu la déclaration du chef du Nouveau parti démocratique albertain et que je ne sais pas dans quelles conditions elle a été faite. A mon avis, augmenter ou réduire le déficit ne veut rien dire en soi. Ce que je constate, c'est que les députés d'en face et les députés du parti libéral sont fort heureux d'augmenter le déficit quand cela avantage leurs amis, mais fort heureux de parler de réduire le déficit quand il s'agit des prestations d'assurance-chômage accordées aux travailleurs. J'aimerais savoir dans quelles conditions le chef du Nouveau parti démocratique albertain a fait cette déclaration au sujet du déficit.

**M. Roland de Corneille (Eglinton-Laurence):** Monsieur le Président, je voudrais parler aujourd'hui du projet de loi C-99. A l'article 2, on voit que le projet de loi vise à autoriser un emprunt de 22.6 milliards de dollars. Les trois courts articles du projet de loi nous demandent d'autoriser le gouvernement à emprunter cet argent. L'article 2 stipule notamment:

... nécessaires à la réalisation de travaux publics et à des fins diverses.

Je voudrais parler tout d'abord du montant que le gouvernement veut emprunter. Le calcul a-t-il été bien fait? Les projections du gouvernement citées par le ministre des Finances (M. Wilson) dans son exposé budgétaire et ailleurs donnent \$22.50 le baril comme prix du pétrole. Selon les calculs, on pense que le gouvernement perd 110 million de dollars de recettes chaque fois que le prix du pétrole baisse de \$1. Bien entendu, ce n'est pas un chiffre exact, mais cela nous donne un repère pour évaluer l'incidence de la baisse des prix du pétrole sur le marché international. Si c'est vrai, puisque le prix au comptant du pétrole a oscillé entre \$8 et \$13 le baril cette dernière semaine, le chiffre de \$22.50 n'est pas réaliste. Cela laisse entendre que les prévisions de recettes ne sont pas réalistes non plus. Autrement dit, vu les prix actuels, le déficit pourrait dépasser les prévisions de un milliard de dollars. Cela veut dire que le gouvernement devra demander l'autorisation d'emprunter d'avantage pour parer aux imprévus.

• (1600)

La deuxième question dont je veux parler est celle des projets d'investissement au Canada. Dans ses *Documents budgétaires*, le ministre des Finances prévoit une augmentation de 7 p. 100 par rapport à l'année dernière. D'après Statistique Canada, l'augmentation sera de 2.5 p. 100. Il y a donc un écart d'environ 4.5 p. 100. Même si l'écart n'est que de 2.5 p. 100, par exemple, cela influera considérablement sur la croissance économique. On nous informe qu'un taux de croissance réduit de 1 p. 100 gonflerait le déficit de un milliard de dollars. On peut facilement calculer que, si les projets d'investissement se situent quelque part entre les deux chiffres et ne sont pas aussi avantageux que ne l'a laissé entendre le ministre des Finances, notre déficit dépassera le chiffre prévu par le ministre d'un autre milliard de dollars.

Même si je me contenterai de mentionner un troisième facteur, il y en a bien d'autres que les analystes financiers et les spécialistes nous ont signalés. Le troisième dont je veux parler est celui des projections relatives aux taux d'intérêt. Dans son budget, le ministre des Finances prévoit des taux d'intérêt de 9.5 p. 100. Apparemment, le Conference Board n'est pas tout à fait d'accord. Selon eux, le déficit sera supérieur et il faut y ajouter un milliard de dollars supplémentaires. Même si l'on a bercé le public d'illusions en lui faisant croire que l'on va enrayer le déficit, le gouvernement devrait peut-être réviser ses chiffres en tenant compte uniquement de ces facteurs, sinon des autres, et nous dire honnêtement s'il compte nous demander encore de l'argent plus tard. Voilà l'observation que je voulais faire pour commencer. Le comité a certainement examiné la question de façon approfondie et à maintes reprises. Il en a également été question dans les organes d'information et dans les études dont j'ai parlé.

Je voudrais maintenant en venir à la deuxième partie de cette phrase de l'article 2 du projet de loi C-99. On y demande 22.6 milliards de dollars nécessaires à la réalisation de travaux publics et à des fins diverses. C'est cette phrase qui me préoccupe le plus. A quoi vont servir ces fonds? Comment vont-ils être dépensés? Comment conçoit-on le rôle que le gouvernement du Canada doit jouer au nom des Canadiens?

Il est un fait certain, l'esprit du gouvernement conservateur n'est pas le même que celui de la Statue de la liberté. Au pied de celle-ci se trouve gravé un appel aux faibles, aux malades et aux nécessiteux du monde entier. Les gens du monde entier ont été invités à venir aux États-Unis pour peupler cette région et en faire un grand pays. Ce pays devait se composer de pauvres, de faibles et de racailles, de gens qui avaient été rejetés par le reste du monde, ceux qui ne voulaient pas faire la guerre en servant de chair à canon pour les princes, ceux qui fuyaient l'oppression dans le Vieux monde. Tel était l'idéal que poursuivaient les pionniers qui se sont établis dans cette partie du monde. Ce n'est certes pas la doctrine du gouvernement conservateur. Lorsqu'il instaure sa politique sur l'immigration, par exemple, il insiste sur le fait que nos portes sont grande ouvertes à ceux qui ont de l'argent à investir. Laissons venir les riches. Nos portes leur sont ouvertes. Laissons venir au Canada ceux qui ont beaucoup à investir dans notre pays. Voilà le genre de personnes auxquelles le gouvernement conservateur pense pour peupler et enrichir notre pays. Il n'y a rien de mal à inviter les riches, mais il ne lance pas d'appel semblable aux